

Recherche Publique : le gouvernement promet 3000 postes et 24 Milliards d'euros... en 2010 ? Pour qui et pourquoi ?

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 30/09/2005, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Dans une conférence de presse tenue le 29 septembre, le Premier Ministre, Mr de Villepin, a dévoilé les grandes lignes de la Loi d'Orientation et Programmation de la Recherche (LOPR) que le gouvernement entend présenter à la mi-novembre en Conseil des Ministres.

Mr de Villepin a mis en exergue des chiffres, qui pourraient passer comme satisfaisant les exigences exprimées par les personnels : 3000 postes de titulaires seraient créés dans la Recherche pour 2006 tandis que l'effort public pour la Recherche passerait à 24 milliards d'euros en 2010. Mais il a aussi indiqué comment le gouvernement entendait restructurer la Recherche publique :

- Pilotage renforcé par des agences extérieures, avec renforcement du rôle de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), qui se verrait à nouveau affecter 240 millions d'euros en 2006, et de l'AII (Agence pour l'Innovation Industrielle). **Les EPST se trouveraient ainsi ravalés à un strict rôle d'agences de moyens**, comme l'avait d'ailleurs demandé ouvertement le compère de Mr de Villepin, Mr Sarkozy, dans une récente tribune au journal « Le Monde ».
- Constitution de « pôles de recherche et d'enseignement supérieur appelés PRES » pour lesquels « la loi va proposer des statuts adaptés » ; **c'est la marche à la régionalisation du dispositif de recherche, faisant éclater la programmation scientifique nationale, et ouvrant sur le transfert de personnels vers les collectivités territoriales comme pour les TOS des lycées.**
- «Émergence de campus de recherche ayant un statut de fondations, qui leur garantira une gestion souple et réactive» (comme pour l'ARC ?). Le premier campus, qui associerait l'INRA, serait l'École d'Économie de Paris, déjà prévu pour 2006. **Un statut de fondation, donc privé, c'est la marche ouverte à la privatisation des universités et des EPST.**
- Développement des « pôles de compétitivité » et renforcement des exonérations fiscales, crédit d'impôt-recherche, aides financières pour le patronat. **Un pilotage encore accru en fonction des intérêts privés au détriment des missions de service public, mais aussi mise à disposition des résultats de recherche aux bénéfices exclusifs des partenaires des pôles.**

Bref, la transcription législative de mesures déjà décidées et mises en œuvre par le gouvernement, en contradiction totale avec le rejet exprimé par la population le 29 mai dernier.

Alors certes 3000 postes seraient créés dont 1000 pour les EPST (sûrement pas tous des titulaires), qui correspondraient d'ailleurs simplement au transfert d'emplois supprimés dans l'enseignement secondaire, mais quelle garantie qu'ils soient réellement affectés en fonction des besoins de recherche et non de l'importance à donner à tel ou tel pôle ou PRES ? Quelle garantie pour leur pérennité ? Quelles garanties que tous les très nombreux postes libérés par départ à la retraite soient effectivement remplacés par des titulaires ? Ce d'autant plus, que la future loi de finances 2006 (LOLF) devrait permettre la « fongibilité asymétrique », c'est-à-dire la possibilité de transformer des crédits de personnels en investissement et en moyens de fonctionnement... mais surtout pas l'inverse, réduction du nombre de fonctionnaires l'exige ! **C'est la marche à une précarisation accrue des personnels de toutes catégories.**

Quant au milliard supplémentaire pour 2006 et aux 24 milliards pour 2010, rappelons-nous le milliard supplémentaire pour 2005. Il a effectivement abondé l'ANR, le crédit d'impôt, ou encore les appels d'offres internes des organismes, mais pas l'augmentation importante du soutien de base des unités, alors que celle-ci devient plus que nécessaire. Le Medef, d'ordinaire prompt à dénoncer le « gaspillage de crédits publics », ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Il salue ces mesures dans un communiqué du 29 septembre, se félicitant entre autres « que le principe d'une refonte des modes d'organisation de la recherche publique et des universités ait été réaffirmé, en insistant sur le rôle déterminant du pilotage par projet » ! Et il demande au gouvernement d'aller encore plus loin.

Nous appelons donc les personnels de l'INRA, titulaires de toutes catégories comme précaires, à faire entendre massivement leurs revendications par la grève le 4 octobre, entre autres pour exiger:

- ▶ **Abrogation des ordonnances Villepin**
- ▶ **Maintien du statut de fonctionnaires et création massive d'emplois de titulaires dans toutes les catégories sans exception ; Non à la précarité sous toutes ses formes, abandon du Pacte junior et du « Contrat, Nouvelle Embauche »**
- ▶ **Augmentation d'au moins 5% de la valeur du point pour les titulaires et du taux horaire pour les non titulaires (CDD, CDI, etc.) et rattrapage du déficit accumulé depuis 2000.**
- ▶ **Revalorisation des allocations de recherche pour atteindre 1,5 fois le SMIC.**
- ▶ **Revalorisation des carrières sur la base de la reconnaissance des qualifications et un plan de transformation d'emplois pour résorber le sous-classement**
- ▶ **Maintien des EPST et du caractère national de la Recherche Publique (postes de titulaire de l'État et crédits d'État)**
- ▶ **Augmentation significative du soutien de base des unités, non au pilotage par projets et agences, abrogation de l'ANR et reversement des crédits de l'ANR aux EPST.**

Participez en grand nombre à la grève et à la manifestation du 4 octobre